

## Une personnalité à découvrir :

### Dr Michel ZORMAN

Médecin de santé publique, chercheur associé à cognisciences laboratoire des sciences de l'éducation de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, Centre de référence des troubles du langage du CHU de Grenoble.



Il a contribué à l'élaboration et à la mise en place de batteries de repérage, de dépistage, de diagnostic pour les enfants présentant des troubles du développement et des apprentissages, à lutter contre l'échec scolaire par un enseignement structuré, plus adapté et plus individualisé. Responsable du programme **PARLER** (Parler Apprendre Réfléchir Lire Ensemble pour Réussir).

<http://www.cognisciences.com>

### Notre site internet :

[www.gegap.fr](http://www.gegap.fr)

### Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/gegap/>

### Nous contacter :

[asso.gegap@gmail.com](mailto:asso.gegap@gmail.com)

association W332018322  
déclarée en Préfecture  
G.A.P. et GEGAP  
Protégés à l'INPI

Revue numérique trimestrielle s'adressant aux graphothérapeutes, aux professionnels accompagnant des personnes présentant des besoins particuliers, aux enseignants, parents et à toutes personnes soutenant des jeunes en difficulté d'apprentissage.

Les premiers mots du colloque du Dr Alain Pouhet sur le thème des Troubles Spécifiques des Apprentissages et du Partenariat, intitulé « **Le Droit des élèves présentant des Troubles Spécifiques des Apprentissages d'être accompagnés collégalement** » qui se déroula ce 04 novembre 2015 à Tours furent :

**SYNERGIE entre la famille, l'école et le professionnel du soin.**



C'est la raison pour laquelle, nombre d'entre nous, Graphothérapeutes Approche Plurielle, étions présentes à ce colloque, car **cette synergie est l'idée même que nous défendons, au travers du concept d'Approche Plurielle.**

La créatrice de ce concept de Graphothérapeutes Approche Plurielle, Josiane Delorme, le définissait dans son livre « « Les troubles de l'écriture chez l'enfant. Déceler, comprendre et remotiver » (2008, éditions Thélès) : SYNERGIE vient du grec *synergos*, « avec » et « œuvre », signifiant « travailler ensemble ». « La synergie désigne communément le phénomène par lequel plusieurs facteurs agissant ensemble créent un effet plus grand que chacun d'entre eux n'auraient pas créé isolément. **La synergie est la condition sine qua non pour parvenir à un résultat durable.** »

Retrouvez en partie ce colloque dans la revue ainsi qu'une liste non exhaustive des conférences, colloques du trimestre. Très bonne lecture à tous !

**Durant tout le colloque, la question à laquelle le Dr Pouhet, le Dr Mazeau et les autres professionnels vont tenter de répondre est : Mais comment arriver à une telle synergie ? Par quels moyens ?**

L'intervention de professionnels (ergothérapeute, enseignant spécialisé...) du soin de SESSAD, Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile, (de Tours, Angoulême, Bourges) montrera que la tâche est plus aisée dans ce type de structures ou les professionnels travaillent ensemble et dans un même lieu et que c'est tout l'enjeu des professionnels en exercice libéral et des enseignants, sans structure, que d'arriver à un tel résultat !

**Quelques réponses...**

Pour cela, il est déjà nécessaire de reconnaître et de partager l'expertise de l'autre.

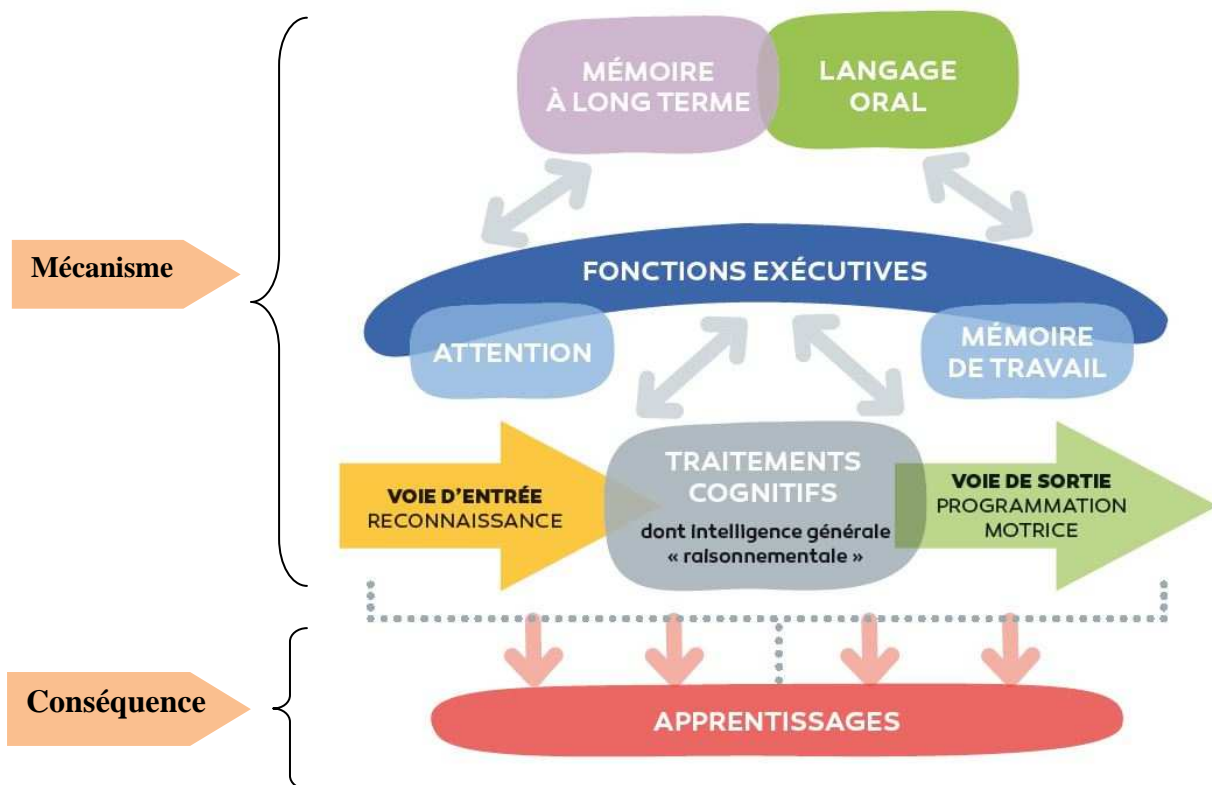
Il conviendrait aussi : d'avoir un fond commun de savoirs partagés (connaissance du fonctionnement cognitif de l'enfant et de ces pannes), des bilans de professionnels fiables avec des écrits simples et clairs, des conclusions digérées, distinguer symptôme - diagnostic et situation de handicap, des concordances de vue, d'oser aider, d'être convaincu que c'est juste.

On évoque 20 % d'enfants en difficultés scolaires, mais seulement 5% qui souffrent des Troubles Spécifiques des Apprentissages.

Le bilan initial, de tous les professionnels, montre des éléments de pronostic scolaire (souvent sous-estimés).

**Nous avons à partager les pannes des fonctions cognitives.**

**ORGANISATION COGNITION**



« Difficultés scolaires ou troubles Dys » - Alain Pouhet et Michèle Cerisier-Pouhet

Quand les fonctions cognitives sont efficaces, l'élève arrive à mener de front différentes tâches.

**Tous les apprentissages sont multitâches et ils doivent être automatisés pour permettre à l'élève d'être à l'aise.**

Lorsqu'il y a déficience dans une fonction cognitive, l'élève est en double tâche, c'est-à-dire que l'énergie du sujet est consacrée à compenser le problème.

Les troubles ont des conséquences transversales. Il faut alors recourir à des moyens facilitants.

**Un enfant piégé par un outil défaillant ne peut pas mettre en œuvre son intelligence préservée.**

Il faut prendre en compte la situation de multitâche et la situation de rentabilité demandée par l'école.

L'attente de progrès d'un enfant, de la part des ses parents, de ses enseignants, est légitime, progrès par rapport aux résultats précédents de l'enfant mais aussi à ceux attendus par les enseignants.

## PLACE DU PROJET THERAPEUTIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

De nombreux professionnels, de différents horizons (soins, école...), doivent s'associer pour concevoir et mettre en œuvre un seul projet commun pour le jeune.

Comment ? **Il est primordial de trouver des temps de concertation, d'énoncer clairement les objectifs à long terme et de hiérarchiser les sous-objectifs à court terme.**

**Les différents professionnels et l'école doivent évaluer les points forts et les points faibles de l'enfant et permettre ainsi d'établir un pronostic scolaire.**

**Puis il faut se projeter dans l'avenir.** Le pronostic dépend de l'enfant (points forts, points faibles) et du contexte psychologique (dépressif, révolté, résilient) dans lequel il se trouve, tout comme de l'environnement : étayage familial, capacité d'adaptation de l'école dans la durée, ressources locales (professionnels du secteur).

Aucun professionnel à lui seul ne peut disposer de ces éléments. Ils émergent de la confrontation de tous les bilans et de tous. Il faut avoir des convictions, non des certitudes.

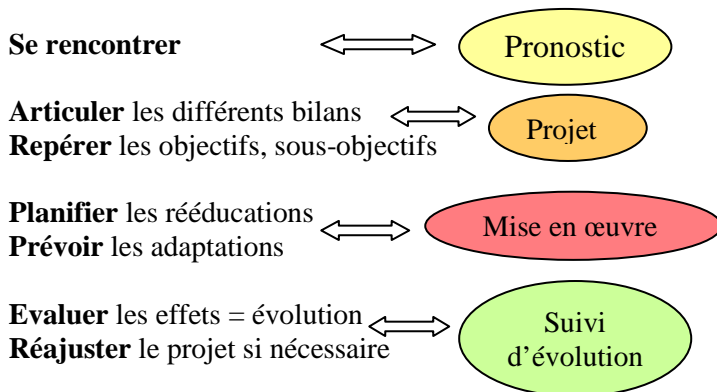
**LE PRONOSTIC SCOLAIRE = projet global de l'enfant** qui prévoit une scolarité longue et diplômante ou une scolarité courte.

Il doit calibrer les attentes (de l'enfant, de la famille, de différents professionnels) dans les différents domaines,

Permettre de hiérarchiser les sous-projets, de préciser les sous-buts (rééducatifs, scolaires) à court et moyen terme.

**Le projet à court terme est souple et révisable. Il n'est pas uniquement la somme ou la juxtaposition de rééducations.**

## LES ETAPES DU PROJET



**Si l'évolution attendue ne se produit pas, il faut :**

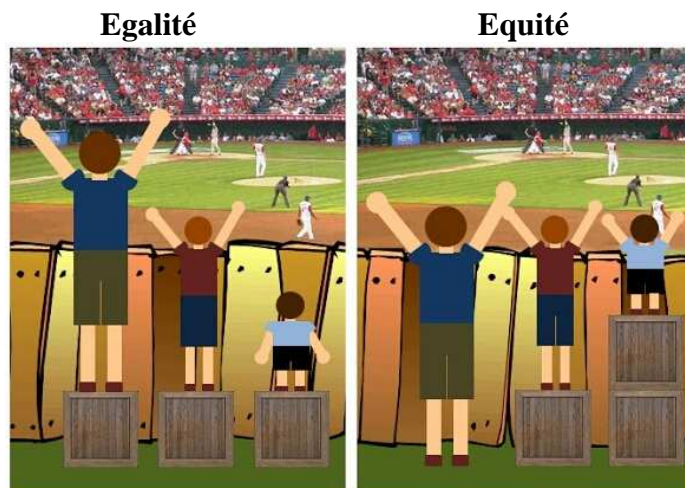
- Reprendre les bilans
- Rencontrer l'école – le jeune - la famille
- Revoir le rythme et le contenu des rééducations
- Revoir les adaptations, aménagements scolaires
- Revoir les priorités

**Si l'évolution attendue se produit** alors le jeune pourra poursuivre sa scolarité de façon plus sereine et il sera plus facile de trouver une orientation appropriée à ses désirs et à ses possibilités.

**Les troubles "dys" se situent à l'intersection de la pédagogie et de la neurologie** mais l'école n'est pas le lieu des rééducations et la mission des professionnels n'est pas de guérir les dys, mais de réduire le handicap.

Il est important de différencier les notions d'égalité et d'équité. L'école a trop souvent tendance à tendre vers l'égalité, alors que l'équité est plus juste.

**Les différents dispositifs de l'Education Nationale, créés cette dernière décennie, permettant adaptations et aménagements, ont pour objectif cette équité.**



## METTRE EN ŒUVRE LE PROJET

Passer d'une suite de bilans et d'évaluation des points forts et des points faibles par les professionnels et les enseignants à un projet, par quels biais ?

### SYNTHESE DES BILANS

Un professionnel doit effectuer la synthèse des bilans et coordonner les actions. Le Dr Mazeau insiste sur le fait que ce soit nécessairement un spécialiste du développement de l'enfant, cela peut donc être un pédopsychiatre, un médecin de rééducation fonctionnelle, un neuropédiatre, un neuropsychologue.

**Limiter le déficit, Réduire le dys** ↔ **rééducations, soins**

**Favoriser les apprentissages, en dépit du dys**, ↔ **scolarité standard**

**Repérer les doubles tâches, S'appuyer sur les points forts,** avec PAP ou avec PPS et/ou avec AVS

**Valoriser** l'utilisation fonctionnelle de palliatifs bien choisis,

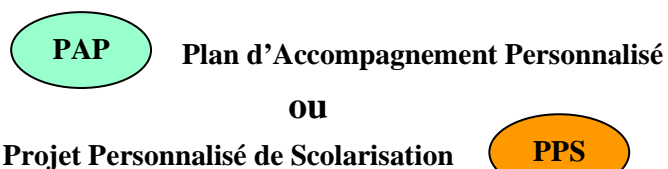
**Exploiter** toutes les ressources techniques et législatives. ↔ **ou scolarité spécialisée**

LES SOINS	LA PEDAGOGIE
Rééducations	S'informer sur le trouble
Réadaptations, palliatifs et contournements	Accepter les aides matérielles proposées
Information jeune, famille, enseignants	Repérer et éviter les doubles tâches
	Adapter les supports pédagogiques en fonction du trouble

**Limiter le handicap c'est :** un peu d'entraînement, beaucoup d'adaptations, beaucoup de contournements et d'adaptations et l'acceptation de palliatifs.

**Les obstacles les plus fréquents :** des quiproquos sur les termes (cognitif/psychologique), sur la nature du trouble, sur les objectifs, les problèmes de gestion de la différence au sein d'un groupe (dans une classe).

Deux dispositifs existants de l'Education Nationale le permettent :



Le PAP est un document unique national, concernant les élèves du 1er et 2nd degré qui ont besoin d'adaptations et d'aménagements pédagogiques en fonction de leurs troubles spécifiques d'apprentissage.

Il a été créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de 2013 et est rendu opérant par la circulaire de janvier 2015.

C'est le médecin scolaire, ou le médecin traitant, qui valide ou non la mise en place d'un PAP, en fonction des bilans des professionnels.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un diagnostic précis, un constat de trouble durable est suffisant.

Le PAP peut être demandé par la famille ou proposé par l'équipe pédagogique.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique, la famille et les professionnels du soin, le Directeur, le Principal ou le Proviseur qui sont de plus responsables de sa mise en œuvre et c'est un droit opposable pour les familles.

Il est révisé tous les ans et accompagne l'élève durant toute sa scolarité, de la maternelle à la terminale.

Le PAP est un outil conçu comme un outil de suivi de l'élève pour suivre les enseignements prévus au programme.

Le document prévoit une liste d'aménagements mais elle n'est pas exhaustive et il est possible d'en rajouter pour personnaliser ces aménagements en fonction des troubles de l'enfant.

Avec un PAP, il est par exemple possible d'utiliser un ordinateur comme moyen de compensation.

**Lorsqu'il y a sévérité en plus de durabilité des troubles, on se trouve face à une situation de handicap, c'est à dire qu'une particularité individuelle est confrontée à une obligation culturelle.**

**Il y a alors une situation d'iniquité plus importante et dans ce cas on met en œuvre un plan de compensation.**



**Le PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation**, qui est né de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées est alors le dispositif le mieux adapté puisqu'il s'applique entre autres aux troubles « dys ».

La famille doit s'adresser à l'enseignant référent de secteur de l'Inspection Académique qui organise une réunion d'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) à laquelle participe parents, professionnels, enseignants et rédige alors non plus un PAP mais un PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation.

Point technique avec l'équipe pédagogique : qu'est-ce qui est essentiel ? De quoi on s'occupe et pourquoi on le fait ? Qu'est-ce qu'on va faire ? Comment ? Qui ? Jusqu'à quand ?...

**Le Dr Pouhet insiste pour un plaidoyer d'une co-animation avec l'enseignant référent / médecin / professionnels / enseignants, lors des Equipes de Suivi de Scolarisation** car la durée d'une ESS est très courte.

La famille doit par la suite déposer un dossier à la Maison Départementale du Handicap qui évaluera le degré de sévérité du trouble, toujours en fonction des bilans des professionnels et validera les actions à mettre en place :

des compensations, telles que par exemple l'utilisation de l'ordinateur et de logiciels spécifiques, l'octroi d'une allocation pour paiement de frais, la présence d'une Auxiliaire de Vie Scolaire au côté du jeune en classe, l'orientation scolaire, l'aménagement des examens (temps supplémentaire, dictée aménagée,...)

## LE PARTENARIAT ENTRE PROS EN AMONT DES EQUIPES DE SUIVI DE SCOLARISATION

Très en amont de l'ESS, un outil intéressant :

**un questionnaire complété par les enseignants**

transmis par les parents, qui permet une prise de conscience des enseignants.

Quand l'enseignant constate trop de décalage entre un élève et le reste de la classe, il faut qu'il l'exprime.

Le questionnaire est une mine d'informations mais la situation de handicap y est souvent sous-estimée. **Il interroge la disponibilité, la fatigue, le comportement de l'enfant en classe. Il invite à la collaboration entre enseignants et professionnels.**

## LE PARTENARIAT FAMILLE

Lors de la réunion de projet, la présence des deux parents est primordiale pour faire du lien.

Il faut questionner les parents, les laisser s'exprimer : quelles sont leurs attentes, quel avenir pour leur enfant. Puis rédiger un écrit, le faire signer aux parents (+ feuille vierge pour que la famille écrive ce qu'elle souhaite).

### Les avantages

C'est la famille qui connaît le mieux l'enfant,  
C'est elle aussi qui porte le projet.  
On établit un lien de confiance.  
Cela évite les situations difficiles, compliquées.

On vise ce qui gêne le plus l'élève et on décide d'objectifs. Il vaut mieux avoir peu d'objectifs mais qu'ils soient réalisables. **Ces objectifs peuvent être inscrits dans un outil qui serait :**

**Le cahier de suivi de l'élève**

**C'est un écrit pour présenter succinctement et précisément :**

**1<sup>ère</sup> partie :** troubles cognitifs spécifiques, ses conséquences scolaires, ses compétences préservées et points forts sur lesquels s'appuyer, rédigée par l'équipe de professionnels grâce aux bilans.

**2<sup>ème</sup> partie :** adaptations mises en place à l'école est élaborée avec l'enseignant, l'AVS.

Un professionnel, coordonne et rédige ce cahier de suivi avec l'accord préalable du jeune et de la famille. L'ensemble est soumis à l'équipe, aux partenaires, aux parents et discuté avec l'enfant. Le cahier de suivi s'élabore après plusieurs rencontres.

Il permet de transmettre les infos utiles pour l'année suivante.

### Les intérêts :

**Clarifie** la vision qu'on a du jeune (y compris libéraux).  
**Favorise** le lien avec l'école par un travail commun et une mise à plat des pratiques (intérêt principal).  
**Renforce** le travail avec la famille : document présenté à l'enfant et à ses parents pour être amendé.  
**Présente** aux enseignants futurs un travail en commun avec l'enseignant précédent (co-signatures).  
**Sert de base** de discussion avec les enseignants, AVS.

Tout est pensé dans l'intérêt de l'enfant.

**Il permet une lecture partagée et aisée des ENJEUX.** Cela prend du temps au départ mais on gagne du temps par la suite.

### A la prochaine ESS, on contrôle :

Les aides sont-elles efficaces ?

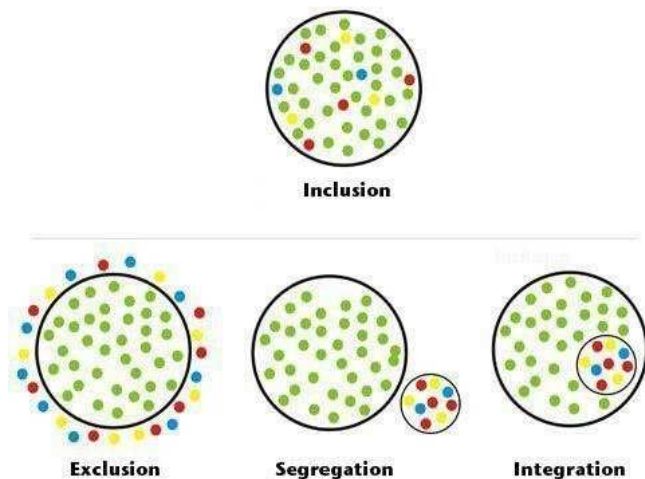
Adaptées mais pas mises en place ?

Est-on en déni, sur-notation ? Bienveillance ?

Ou à l'inverse : incompréhension – maltraitance ?

**On évalue et on réajuste le projet si besoin.**

**Le PPS permet l'inclusion de l'élève avec handicap dans la classe, l'école, le collège, le lycée et plus largement dans la vie professionnelle.**



Après l'exclusion, la ségrégation puis l'intégration, voici le temps de l'inclusion.

*Illustration d'après Anne Gombert, Dr en Psychologie.*

Mais comme le souligne le Dr Michèle Mazeau, l'inclusion scolaire ne supprime pas la solitude de l'enfant qui se sent de toute façon différent de ses camarades.

Il est donc bon de les regrouper de temps en temps pour leur faire sentir qu'ils ne sont pas seuls à vivre leur situation. Ils ont besoin de se parler entre eux.

**Et pour éviter toute mise à l'écart, moqueries... une pratique tout à fait efficace est la**

### PRESENTATION à la classe

**des difficultés de l'enfant**, par un professionnel, à partir du moment où l'enfant et ses parents sont d'accord (ça se prépare avec l'enfant).

**Cela permet :**

- Faire savoir aux camarades que l'enfant a des compétences, qu'il est intelligent,
- On nomme les troubles, on les fait deviner, écrire au tableau, expliquer...,
- Préciser que les troubles sont d'ordre médicaux,
- Qu'il n'est pas le chouchou des enseignants,
- Permettre à tous les questionnements, les non-dits, de s'exprimer (aides, aménagements, visites des professionnels...),
- Eviter les remarques et les moqueries,

- Mettre les camarades en situation de difficultés (vidéo de l'ours moon walker et basket, Jeu Color Addict, découpage aux ciseaux controlatéraux...)
- Demander aux autres s'ils vont voir eux aussi des professionnels,

Préciser qu'avoir des troubles, ça demande beaucoup de travail.

Avoir les aides nécessaires, les adaptations, ce n'est pas un privilège ! C'est comme lorsque l'on porte des lunettes pour compenser un problème de vue et on ne les retire pas pour les évaluations ou les examens.

**Résultat de cette pratique :** grande amélioration du comportement du jeune sur le temps scolaire (dans la classe, à la récré...), lui permettant une meilleure intégration, d'avoir des amis, mais aussi dans les autres sphères, une plus grande disponibilité pour faire ses devoirs, pour suivre les rééducations, en famille... grâce à son mieux être psychologique.

**Le Dr Mazeau conclura le colloque par : le plus important est de lister les points forts et les points faibles de l'élève en concertation entre professionnels, enseignants, famille, jeune, d'identifier ses troubles, de décider tous ensemble d'un projet et de le mettre en œuvre par le biais des dispositifs existants.**

**S'appuyer sur les points forts, adapter à l'école et réduire les points faibles grâce aux professionnels en tenant compte des éléments de l'environnement, des obstacles, des difficultés repérées. Il est aussi important de réévaluer le projet chaque année.**

Les troubles de l'écriture s'inscrivent naturellement dans les difficultés à repérer et à ne pas minimiser, même s'ils sont présents chez de plus en plus de jeunes. Ils nécessitent rééducation de la part des professionnels mais aussi et surtout adaptations et bienveillance de la part des enseignants.

L'apprentissage de l'outil informatique est indispensable lors de troubles sévères et de dys associées, afin d'éviter la mise en situation de double tâche durant toute la journée, source de surcharge cognitive et de fatigue pour le jeune qui peut aller jusqu'à ne plus écrire du tout, à être en rejet des devoirs, de l'école en général et en échec scolaire.

C'est pourquoi, nous, graphothérapeutes Approche Plurielle, nous nous inscrivons dans cette démarche d'accompagnement global du jeune, travaillant en concertation avec les autres professionnels (orthoptistes, orthophonistes, psychomotriciens...), cherchant à alléger le coût de l'écriture.

En restant réaliste, on sait qu'aujourd'hui encore, il est difficile de co-construire un tel projet pour le jeune, mais on peut se le donner comme objectif à atteindre.

*Nathalie Bacarisse, Graphothérapeute Approche Plurielle.*

Le GEGAP, en revue n°3

**Présentation du cahier de suivi, co-écrit par les enseignants et les professionnels du soin,  
exemple du SESSAD Delta 16 d'Angoulême.**

**Ecole**  
*Coordonnées*

**SESSAD**  
*Coordonnées*

*Prénom, Nom de l'enfant, Année 2015*

L'enfant présente tels troubles : ...

Il bénéficie de telles rééducations : ...

Il a telles fonctions préservées : ...

Il a telles fonctions altérées, déficitaires : ...

Les conséquences dans les apprentissages : ...

Adaptations, aménagements pédagogiques mis en place ou à mettre en place en classe de ...

<b>DIFFICULTES</b>	<b>AIDES ET ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES</b>
Graphiques	
Lecture	
Orthographe	
Attention, concentration	
Fatigabilité	
...	

**Les supports**

**Les rythmes**

**Les quantités**

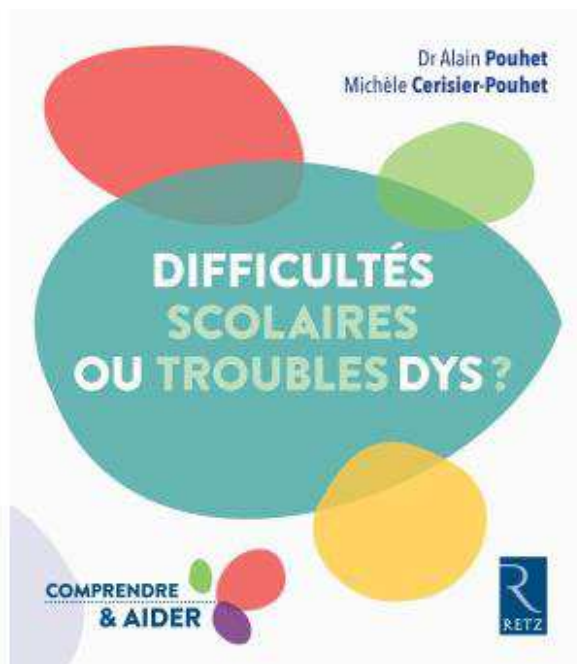
Rôle de l'AVS

Pistes pour la classe supérieure (par matière)

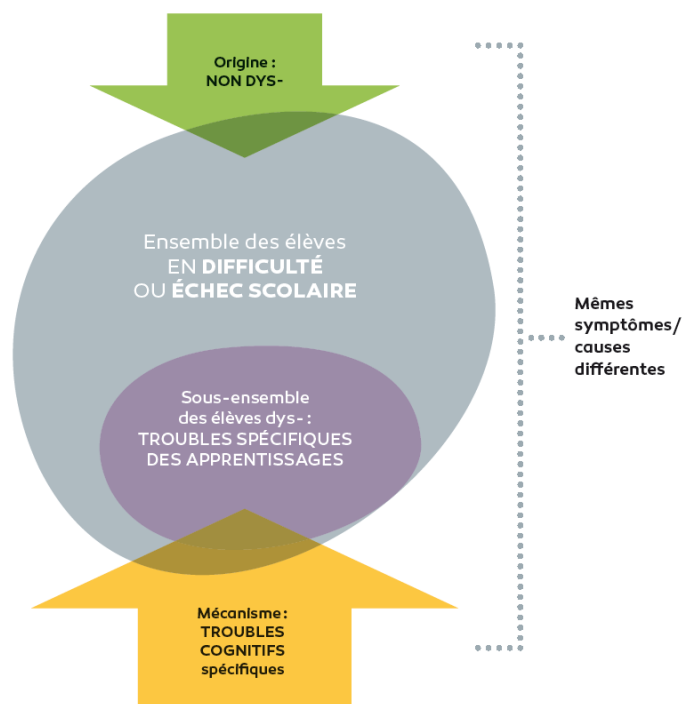
**Signatures de tous les participants**

Elève      Parents      Enseignants      AVS      Libéraux      Professionnels  
Du SESSAD

Incontournable ! Sortie novembre 2015.



Cet ouvrage est un précieux outil pour comprendre les troubles des apprentissages et donner des pistes afin de les prendre en compte.



Il dépasse ainsi largement l'objet de son titre : difficultés scolaires ou troubles dys ? Qui reste cependant une question essentielle pour tous ceux qui accompagnent un enfant en délicatesse avec l'école.

Son objectif n'est pas de « médicaliser l'échec scolaire mais de promouvoir **un éclairage complémentaire et synergique pour aider ces élèves.** » Objectif réussi !

Cinq parties, permettent de plonger dans la compréhension des troubles des apprentissages :

**1. Difficultés scolaires et troubles dys ?** Permet de situer le sujet, de poser un point de vue large et global sur la difficulté qui peut s'avérer être un trouble des apprentissages.

**2. Fonctions cognitives et conséquences dans les apprentissages en cas de déficit.**

On découvrira ici les multiples « composantes » de notre cerveau d'apprenant : quand l'une d'entre elle ne fonctionne pas correctement, alors l'apprentissage est entravé.

**3. Fonctions cognitives et mise en œuvre en classe**  
Nous comprendrons ici de façon plus concrète les fonctions utiles pour les apprentissages fondamentaux : dénommer, lire, compter... et que certains troubles ne se contentent pas d'avoir une conséquence « ciblée » sur un apprentissage.

**4. Aider les élèves DYS**  
Un éclairage sur la double tâche, si importante à comprendre, sur le principe de compensation, la nécessité du partage d'information et une banque d'outils pour aider les enfants dys.

**5. Analyser une situation**  
Cette dernière partie propose un tableau récapitulatif du développement des fonctions cognitives en fonction de l'âge avec des conseils en cas de troubles. (Nous y retrouvons le **cadre ferme et bienveillant** : la première clé en matière d'éducation).

**Un livre essentiel pour tous ceux qui accompagnent les enfants présentant une DYS : il constitue peut-être le langage commun qui permettrait de se comprendre entre professionnels soignants et enseignants.**



## CONSTITUTION DE RESEAUX DE PROFESSIONNELS DYS

La formation tout au long de la vie est nécessaire à tout professionnel. **Un moyen, entre autres, de se former, d'avoir un fond commun de savoirs partagés comme le préconise le Dr Pouhet, est la constitution de réseaux de professionnels « dys ».**

A Bordeaux, un tel réseau existe depuis trois ans, sous l'impulsion d'un médecin de rééducation fonctionnelle, le Dr France Heller. En mettant en lien des professionnels (pédiatres, médecins, médecins scolaires, enseignants spécialisés, AVS, neuropsychologues, psychologues, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, graphothérapeutes, ergothérapeutes...) et en leur permettant de se regrouper tous les deux mois, elle a permis des rencontres, des échanges,...

**A chaque « réunion dys », c'est ainsi qu'elles se nomment, chaque professionnel se présente et un ou plusieurs professionnels des « dys » mais aussi de l'autisme, évoquent un sujet de leur choix et questions et discussions clôturent la soirée. Le power point de présentation est transmis par la suite à chaque participant.**

Exemples de thèmes déjà abordés :

- « TDA/H – Sous le masque du pédopsychiatre, cas clinique, discussions »,
- « Neuropsychologie et TDA/H, bilan et prise en charge »,
- « TIC, Syndrome Gilles De La Tourette et comorbidité »
- « Collège Lestonnac : présentation du dispositif ODYSC et ULIS DYS »,
- « L'acousticothérapie »
- « Sous le masque du DYS, les troubles du spectre autistique »,
- « Quels tests pour un diagnostic des troubles du spectre autistique ? »,
- « Compétences sociales. Exemple de prise en charge dans le cadre du syndrome d'Asperger ».

Thèmes à venir : « Les troubles du sommeil », « L'anamnèse », « Le haut potentiel »...

Ces rassemblements réguliers ont permis de mieux cerner les métiers de chacun, les spécialisations de certains dans des pathologies particulières (autisme, TDAH...), de cibler les professionnels chez qui orienter les patients dont on suspecte telle ou telle pathologie.

C'est une ouverture d'esprit, un élargissement des connaissances, une découverte de pratiques.

Cette année, **cela a débouché sur la constitution d'un groupe de travail**, avec un représentant de chaque profession, **qui va concevoir une anamnèse commune à tous**, qui permettra une vue plus globale de l'enfant et ainsi de ne pas passer à côté d'une pathologie.

**La constitution de tels réseaux de professionnels est sans conteste un moyen de contribuer à une meilleure prise en charge globale des enfants « dys » et autistes, par une plus grande connaissance.**

Chaque professionnel peut être à l'initiative d'un tel projet, dans sa ville, son département...

## FORMATIONS

**NANTES (44) le 4 février 2016 de 9h à 17h**, le centre référent des troubles d'apprentissage (CRTA) des Pays de la Loire organise une journée scientifique destinée aux professionnels et étudiants, autour du thème : **"L'enfant dysphasique, du repérage à la prise en charge"**.



La journée scientifique du Centre référent des troubles d'apprentissage des Pays de la Loire a pour ambition de revenir sur les principales données scientifiques relatives au repérage, au diagnostic et à la prise en charge des troubles spécifiques du langage oral qui demeurent aujourd'hui **un enjeu de santé publique majeur pour l'enfant**, avec des répercussions déterminantes sur ses apprentissages à l'école.

Dans une perspective pluridisciplinaire, l'enjeu sera également de favoriser les échanges entre les professionnels de la santé et de l'éducation impliqués dans l'accompagnement des enfants et de leur famille.

### Programme :

**9h** - Présentation de la journée

**9h15** - Les dysphasies : état des lieux, **Dr Michèle Mazeau**, médecin de rééducation fonctionnelle, spécialiste en neuropsychologie infantile

**10h15** - Pause - visite des stands partenaires

**10h45** - L'enfant dysphasique : de la sémiologie à la prise en charge, **Stéphanie Bellouard-Masson**, orthophoniste, CRTA, CHU de Nantes

**11h45** - L'élève dysphasique : de l'expression du trouble en milieu scolaire aux réponses pédagogiques adaptées, **Vincent Lodenos**, enseignant spécialisé de l'Éducation nationale, CRTA, CHU de Nante

**12h30** - Déjeuner libre – visite des stands partenaires

**13h30** - Approche pluridisciplinaire des troubles spécifiques du langage : présentation de deux études de cas

**15h30** - Table ronde - Regards croisés sur l'accompagnement des enfants dysphasiques en Pays de la Loire – points de vue des professionnels de santé, de l'éducation et des familles

**16h30** - Conclusion de la journée

Lieu : faculté de pharmacie - 9 rue Bias – Nantes - Amphithéâtre 400

### Inscription en ligne:

<http://www.chu-nantes.fr/formulaire-d-inscription-journee-scientifique-crt-a-institutions-61061.kjsp>

**Date limite d'inscription: 15 décembre, nombre de places limité**

Frais d'inscription avant le 30/11/2015 : 20 €, entre le 30/11/2015 et le 15/12/2015 : 40 €, Tarif étudiant : 10 €

### **Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant**

<http://www.anae-revue.com/anae-formations/>

### **EDI Formation se former à l'Autisme et TSA pour professionnels, enseignants, AVS, parents, étudiants...**

<http://ediformation.fr/>

**NOVEMBRE**

**VALENCE (26) : l'AFEP (Association Française pour les Enfants Précoces) organise la conférence à l'intention des parents/enfants/enseignants, le 20 novembre à 20 h :**

**« REUSSIR A APPRENDRE ET APPRENDRE A REUSSIR ».**

Intervenant : **Alain SOTTO**, psychopédagogue

Programme : Comment font les enfants pour mémoriser ? Les intelligences multiples chez l'enfant. Découvrir les différentes façons d'apprendre : par cœur ou par le sens. Apprendre et comprendre en se faisant des images mentales. Apprendre à se connaître pour apprendre à apprendre. Aider son enfant à se concentrer et à s'organiser dans son travail personnel. Comprendre le « A quoi ça sert des ados ? ». Apaiser les relations à l'intérieur de la famille à propos de l'école Favoriser le dialogue parents/enseignants

Lieu : Croix Rouge française, IRFSS Rhône Alpes, 169 bd Maréchal Juin, 2600 Valence

Renseignements : <mailto:afep26.carine@afep.asso.fr> Inscription : <https://www.billetweb.fr/x16-238-man>

Participation aux frais : Adhérents : 3,00 € - Non adhérents : 8,00 €

**BEAUNE (21) : l'ANPEIP (Association Nationale Pour les Enfants Intellectuellement Précoces) organise une conférence / débat le 21 novembre à 14 h :**

**« EIP et confiance en soi. Comment donner confiance aux EIP à l'école et à la maison. »**

Conférencier : **Jean François LAURENT** : Formateur, écrivain, conférencier spécialiste des hauts potentiels.

Lieu : Maison des associations- Salle polyvalente, espace jeune, 1 promenade des buttes, 21100 Beaune.

Tarif : Tout public : 10,00 € - Professionnels ENA/santé: 5,00 € - Adhérents : gratuit

**LILLE (59) : l'AFEP organise une conférence le 24 novembre à 20 h : « INTENSITE ET INSTABILITE ». **Comprendre et mieux gérer les parcours chaotiques des enfants et des Adultes à Haut Potentiel Intellectuel.****

Intervenants :

**Marie Line STENGER FACHE** : Thérapeute spécialisée dans l'accompagnement des Enfants Intellectuellement Précoces .

**Fabien COMPERE** : Coach certifié, spécialisé en accompagnement des Adultes à Haut Potentiel.

Lieu : Institut Pasteur, 1 rue du Professeur Calmette, 59800 LILLE, Entrée par le Boulevard Louis XIV

Renseignements : <mailto:afep59.marie@afep.asso.fr>

Participation aux frais : adhérents : Gratuit - Non adhérents : 5,00 € Règlement sur place

**ANGERS (49) l'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, organise le Colloque Académique des Pays de la Loire, Conférences, Tables rondes, témoignages, ateliers pour parents et enseignants, samedi 28 novembre : **A l'école, tous différents, à chacun son parcours.****

Programme :

9h45 Ouverture Claude MATHIEU, Président académique de l'APPEL des Pays de la Loire

10h00 Conférence Dr Alain POUHET, formateur en neuropsychologie infantile

11h30 Tables rondes

Christophe GAUTIER, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Blanche de Castille à Nantes

Jacques LEGAL, formateur à l'IFUCOME-UCO

Témoignage de parents

14h00 Ateliers

A. On le dit « précoce » : vers quelles réussites ?

B. Les enfants DYS : comment les aider à apprendre ?

C. CLIS, ULIS, EGPA : des lieux pour apprendre et grandir

D. Mon enfant ne veut plus aller à l'école, que faire ?

E. Après l'ULIS, vers quel projet professionnel ?

F. Le sport et les arts : d'autres possibles

G. La fratrie et la différence en famille

15h45 Mise en commun

16h30 Mot de la présidente de l'APEL nationale

Lieu : Centre des Congrès 33 boulevard Carnot 49100 ANGERS

Deux modes d'inscription : retourner le bulletin à l'adresse :

APEL Académique - 5 rue du Haut-Pressoir - BP 61028 - 49010 ANGERS Cedex 01 - 02 41 57 35 79,

apel.paysdelaloire@orange.fr ou en ligne à l'adresse suivante : [www.apel-paysdelaloire.fr/inscription-colloque](http://www.apel-paysdelaloire.fr/inscription-colloque)

accompagné de votre règlement (chèque établi à l'ordre de l'APEL académique des Pays de la Loire),

Participation aux frais : 15 € repas compris.

**RETHEL (08) : l'AFEP** organise une conférence **le 28 novembre à 14 h :**

**L'Enfant, L'Ecolier, L'Elève Intellectuellement Précoce. « Particularités et besoins spécifiques ».**

Conférenciers :

**Jean-Marc LOUIS :** Inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale, Pédagogue et auteur de plusieurs ouvrages sur la Précocité Intellectuelle « Mon enfant est-il précoce ? » *Collection : Mieux vivre, InterEditions(2014), 4<sup>ème</sup> édition,*

**A la découverte de la précocité intellectuelle et de ses besoins spécifiques**

**Carine CARDOT :** Psychologue clinicienne : **Les tests, la gestion des émotions**

Lieu : Théâtre Louis JOUVET, 16 place Hélène Cyminski, 08300 RETHEL

Renseignements : Nelly : [j.davesne@orange.fr](mailto:j.davesne@orange.fr) Inscription : <https://www.billetweb.fr/x16-208-man>

Participation aux frais : adhérents: Gratuit - Non adhérents : 5,00 €

**ORLEANS (45) : l'AFEP** organise une conférence **le 28 novembre à 14 h 30 :**

**« L'Enfant Intellectuellement Précoce. Quels outils pour la réussite ? Quelle évolution dans la société ? ».**

Conférencier : **Fabrice BAK :** Psychologue cognitiviste, fondateur et directeur du cabinet de diagnostic et de prise en charge des troubles des acquisitions scolaires.

Auteur de « **la Précocité dans tous ses états** » paru en 2013 aux éditions l'Harmattan. L'auteur aborde les problématiques de la douance chez l'adulte. Il envisage cette situation selon les relations amicales, l'investissement professionnel, les relations de couple, la sexualité. Il parle des traumatismes spécifiques et évoque les réponses possibles.

Lieu : Maison des Arts et de la Musique, Cours Victor Hugo (face au Lycée Charles Péguy), 45000 ORLEANS

Renseignements : Cathy : [bayerc@wanadoo.fr](mailto:bayerc@wanadoo.fr) Inscription obligatoire : <https://www.billetweb.fr/x16-090-man>

Participation aux frais : adhérents : Gratuit - Enseignants : 5,00 € - Autres : 8,00 €

## DECEMBRE

**ANGOULEME (16) : l'AFEP** organise une conférence à l'intention des parents et enseignants **le 4 décembre à 20 h 00 :** « **L'ENFANT, L'ÉLÈVE Intellectuellement Précoce Le repérer, le comprendre, l'accompagner** »

Intervenantes :

**Nadège BIGOT** Référente académique en charge du dossier des Enfants Intellectuellement Précoces.

**Stéphanie VIGNAUD** Psychologue.

**Anne Sophie BELIN-HIDIER** Responsable de l'Antenne AFEP16.

**Amandine DUSSOLLIER** Enseignante - Bénévole AFEP16.

Lieu : UDAF 73 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULEME

Renseignements : Anne Sophie 06 52 60 36 58 [afepcharente@gmail.com](mailto:afepcharente@gmail.com)

Inscription : <https://www.billetweb.fr/x16-257-man>

Participation aux frais : adhérents AFEP : gratuit - Non adhérents : 5,00 €

**SAINT JEAN DE BRAYE (45) : l'AFEP** organise une conférence **le 4 décembre à 20 h 00 :**

**« LA PRECOCITE INTELLECTUELLE. La comprendre pour l'accompagner »**

Intervenantes :

**Cathy BAYER :** AFEP

**Sandrine NAYRAC :** Psychopédagogue

Lieu : au centre social du pont Bordeaux, 2, place Avicenne, 45800 Saint Jean de Braye

Participation aux frais : gratuit sur réservation : <https://www.weezevent.com/epi-comprendre>



**BONNINGUES-LES-CALAIS (62) DFD, Dyspraxie France Dys 59-62, organise la conférence le mardi 08 décembre à 20h15 : LES CONDITIONS DE REUSSITE DES DYS**

Conférenciers :

Dr Alain Pouhet, médecin de rééducation fonctionnelle, formateur en neuropsychologie infantile.

Dr Geneviève Duval, neuropédiatre, SESSAD de Longuenesse (St Omer), **présentation du suivi d'un jeune dyspraxique.**

Lieu : espace Futurum 62340 Bonningues-Lès-Calais, sortie 39.

Renseignements : [dfd59@dyspraxies.fr](mailto:dfd59@dyspraxies.fr) Places limitées, inscription nominative obligatoire :

<https://www.inscription-facile.com/form/N4ZKW6ChJijZP7iaMsmv>

**BELGIQUE - ETTERBEEK** commune située dans la Région de **Bruxelles**, l'ABPN, L'association Belge de **Psychologues spécialisés en Neuropsychologie** organise la conférence, le **mercredi 09 décembre 2015 de 19h à 21h30** : Les SEQUELLES du TDA/H A L'AGE ADULTE

Les symptômes classiques du TDA/H persistent à des degrés variables chez l'adulte. D'autres prennent une place croissante avec une gêne dans l'exécution des tâches, la gestion du temps et le contrôle des émotions.

Nous présenterons un cas concret sur lequel nous viendrons greffer les différents concepts théoriques et outils indispensables permettant d'évaluer et prendre en charge les particularités de cette pathologie à l'âge adulte.

Conférencier : Sébastien Henrard, psychologue spécialisé en Neuropsychologie (Master en psychologie cognitive et neuropsychologie).

Lieu : à la Clinique Saint-Michel (salle de réunion Burette), rue de Linthout, 150 à 1040 Etterbeek

Sur inscription par email à [abpneuropsychologie@gmail.com](mailto:abpneuropsychologie@gmail.com)

PAF : 10€ pour les non-membres - PAF : 4€ pour les membres de l'ABPN

APBN asbl [www.abpn.be](http://www.abpn.be) [www.facebook.com/neuropsychologues](http://www.facebook.com/neuropsychologues)

**CHARTRES (28) : l'AFEP organise une conférence le 12 décembre de 14 h 00 à 18 h 00 :**

**La PRECOCITE INTELLECTUELLE, « Repérer, Comprendre, Accompagner ».**

**Et parfois : Troubles DYS ? Difficulté de concentration ? Hyperactivité ?**

Conférenciers :

**Sébastien VAUMORON :** Psycho praticien Spécialisé HPI, TDA/H, troubles des apprentissages, Formateur.

**Docteur MOULIS :** Référent médical EIP28, Conseillère technique de l'IA DASEN.

Lieu : IUT de CHARTRES, 1 place Roger Joly, 28000 CHARTRES (possibilité de parking)

Renseignements: [afep28.mc@afep.asso.fr](mailto:afep28.mc@afep.asso.fr) Inscription obligatoire : <https://www.billetweb.fr/x16-214-man>

Participation aux frais : adhérents : gratuit - Autres : 5,00 € **Places limitées**

## **JANVIER**

**LE MANS (72) : l'AFEP organise une conférence le 29 janvier à 19 h 00 :**

**« L'enfant à haut potentiel intellectuel. Connaître pour comprendre. Comment apprendre à apprendre ? Méthodologie des apprentissages. »**

Conférenciers :

**Marie Laure BILLAUT :** Psychopédagogue, formatrice en pédagogie pour les EIP.

Si la capacité à apprendre est innée et mène à une véritable autonomie, c'est aussi une compétence complexe qui nécessite une méthodologie d'apprentissage. Il faut accepter de modifier ses représentations sur l'apprentissage et même ses représentations sur soi.

**Sébastien VAUROMON :** Psychopraticien spécialisé HPI, TDA/H, formateur.

Qu'est-ce qu'un enfant à Haut Potentiel Intellectuel comment le réparer ?

Lieu : Salle municipale Charles Trenet, Maison du quartier de Gazonfier, 67 rue Alfred de Vigny, 72000 Le Mans.

Inscription obligatoire (mail ou téléphone) : [amv.afep@wanadoo.fr](mailto:amv.afep@wanadoo.fr) **06 16 97 10 38**

Participation aux frais : adhérents : 5,00 € - Enseignants : 5,00 € - Autres : 10,00 €